

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 décembre 2023

Convocation du 05/12/2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 17

L'An deux mille vingt-trois, le douze du mois de décembre à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de décembre, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille.

Excusés:

Mme SCHAEFER Virginia représentée par Mme Marie-Annick MORICEAU,
Mme LE SAGE Gwenaëlle représentée par Mme CHARRIER Sophie,

Secrétaire de séance : M. GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas

DCM 2023-12-127 **Projet de requalification de la cour de l'école – présentation de l'esquisse réalisée par le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine :**

Acte 1.4.2 : Commande publique – autres contrats

Pour faire suite à la délibération n°2023-01-004 en date du 17 janvier 2023, sollicitant l'accompagnement du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine dans le cadre du projet de requalification des cours de l'école Louis Dudé, Madame Amélie JAMET, Conseillère Municipale, présente l'esquisse et les grandes orientations proposées, qui se résument ainsi :

5. Diagnostic partagé

Besoins pour les deux cours :

- Traiter qualitativement les limites avec les voisins qui ont parfois leur jardin donnant directement dans la cour.
- Amener plus d'ombre et de fraîcheur l'été.
- Installer des espaces abrités de la pluie afin que les enfants puissent sortir en récréation en saison pluvieuse.
- Créer plus d'espaces de jeux, aujourd'hui très centralisés sur le bac à sable pour les maternelles et peu diversifiés pour les élémentaires.
- Amener un espace d'expression graphique sur un mur (tableau à craie par exemple).



Premières idées énoncées lors des échanges :

Maternelle /

- Installer une ou des toiles tissées sur poteau pouvant servir en cas de pluie et de zone d'ombre l'été, sans pour autant, venir ombrager les cours de classe le reste de l'année.
- Installer une demi-arche avec des plantes grimpantes, le long du mur au sud pour apporter de l'ombre l'été et faire une piste de course en dessous.
- Créer des bacs potagers.
- Raccorder une cuve de récupération des eaux pluviales de toiture pouvant permettre l'arrosage des jardins potagers par les enfants notamment.

Primaire /

- Créer plus de liaisons entre les deux espaces aujourd'hui séparés par un portillon trop étroit et un muret barreaudé.
- Maintenir l'espace de jeux de foot et l'accompagner d'un panier de basket (ou apposer le panier à un autre endroit).
- Utiliser un mur comme petite paroi d'escalade.
- Optimiser la parcelle nord aujourd'hui libre pour végétaliser et l'aménager avec du mobilier (assises, cabanes, buttes de jeux, etc).
- planter des arbustes à petits fruits et un petit verger.



Compléments à prévoir :

- une analyse de sols pour écarter toutes présences de polluants (type amiante dans les enrobés).
- un plan de réseaux souterrains pour prévoir en amont les fosses de plantations.
- un plan de relevés topographiques (et comprendre le cheminements de l'eau dans la cour).

A aborder lors d'un prochain échanges :

- la place de la faune dans la cour (hérisson, oiseaux, insectes ?). En lien avec les ateliers éducatifs du Parc.

5. Diagnostic partagé

OBJECTIF N°1 : faire de la cour un espace de contact avec la nature

(découverte de différentes espèces végétales et la faune associée, espaces de jardinage, observation de la temporalité des saisons...).

OBJECTIF N°2 : rafraichir la cour

OBJECTIF N°3 : répartir les usages

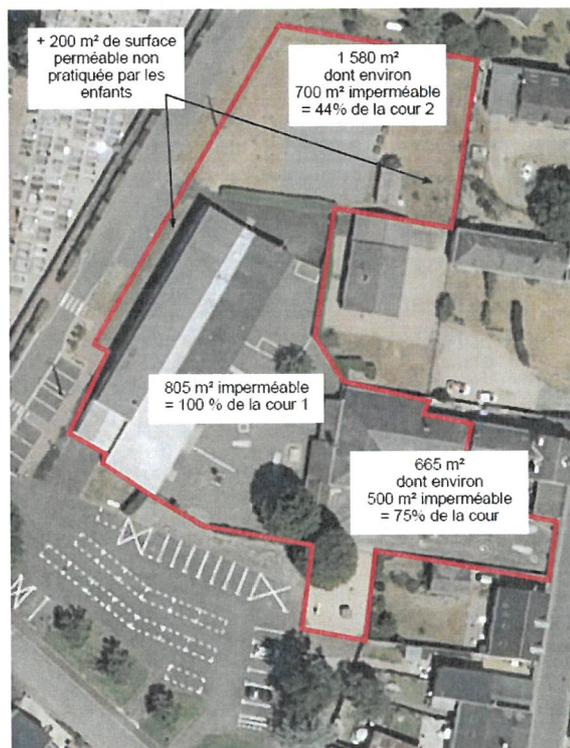
calme / actif / créativité / soin
grands / petits
filles / garçons

OBJECTIF N°4 : protéger de la pluie

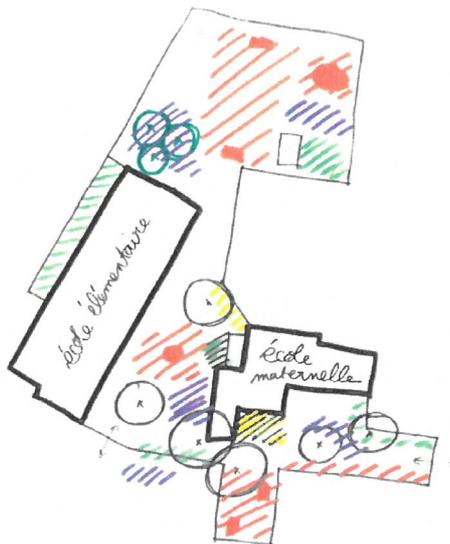
Ils donnent les grandes orientations du projet

COMMENT y répondre :

- Objectif n°1 : Végétaliser et rendre accessible les plantes aux enfants.
- Objectifs n°1, 2 et 4 : Arbres, structure d'ombrage en bois local.
- Objectifs n°1 et 2 : Désimperméabiliser pour retrouver un sol vivant et mieux gérer l'eau pluviale tout en favorisant la biodiversité.
- Objectif n°3 : Amener différents types d'aménagements et de structures ludiques et les répartir sur toute la cour (support de motricité, de créativité, développement du sensoriel...). Utilisation de matériaux locaux et biosourcés.



5. Esquisse



Contact avec la nature



arbres et espaces plantés :
accueil de la biodiversité, support d'activité pédagogique en lien avec les plantes, potager, cueillette, atelier sur les sens
sol désimpermabilisé, vivant

Rafraichir la cour

 Arbres existants

 Arbres plantés

 Système d'ombrage

 espaces plantés :
désimperméabilisation du sol

Répartir les usages

 Structure de jeu actif

 Zone de jeu actif

 Créativité

 Calme avec mobilier

 Contact avec la nature

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Valide à l'unanimité la poursuite du projet et autorise monsieur le Maire à procéder aux études de sol et à lancer le dossier de consultation en vue de retenir un maître d'œuvre.

Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjointes pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Nicolas GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES

Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

